

Interpellation : Que contient l'assiette de nos cantines subventionnées

Cette interpellation se base sur un projet rédigé par les Vert-e-s vaudois qui s'intitulait « Du sucre au goût amer »

L'interpellatrice, ayant depuis longtemps l'objectif de questionner l'alimentation des cantines subventionnées avec une vision plus large que le sucre l'a modifié en ce sens

En Suisse, plus de 2,2 millions de personnes sont affectées par des maladies non transmissibles (MNT) telles que l'obésité, le diabète de type 2, les maladies cardiovasculaires et le cancer. Ces affections coûtent très cher. Elles représentent environ 80 % des coûts directs de santé, totalisant 52 milliards de francs suisses.

L'impact de l'alimentation est significatif dans ce contexte. Une mauvaise alimentation (trop de graisses, de sucre et de sel, pas assez de fruits et légumes) est un facteur de risque reconnu de MNT. Il y a un lien direct entre surconsommation de sucre et de graisses et obésité, et entre obésité et MNT. Les jeunes, en particulier ceux issus de milieux socio-économiques moins favorisés, sont particulièrement vulnérables.

Ces données soulignent les enjeux cruciaux pour la qualité de vie et la santé à long terme. La réduction de la consommation de sucre notamment de boissons sucrées, de sel, de graisses et d'aliments industriels, en particulier chez les jeunes, présente donc un potentiel important pour la promotion de la santé publique et la prévention des MNT. Cela représente de fait aussi un potentiel majeur pour maîtriser les coûts engendrés par les MNT et donc pour contribuer à la durabilité du système de santé

Nous sommes face à une posture très hésitante du législateur fédéral, favorisant la politique des petits pas et l'autorégulation de l'industrie agroalimentaire dans la réduction de la teneur en sucres, en sel et en graisses (huile de palme) des produits mis sur le marché en Suisse, ainsi qu'à l'inefficacité tant de la Stratégie suisse de nutrition que la Stratégie de prévention des maladies non transmissibles à proposer des mesures systémiques concrètes, efficaces, autres que celles reposant sur le principe de la responsabilité individuelle. Il revient donc aux autorités des environnements directs de la population – les communes – de tout mettre en œuvre pour soutenir les volets social, éducatif et politique et réglementaire de la réduction de la consommation de sucres, de sel et de graisses.

Depuis 2023, Diabètevaud s'est emparé du sujet au vu de l'urgence de santé publique et a lancé l'action MAYbe Less Sugar (Doux Mai Moins Sucré). L'initiative réunit une cinquantaine de partenaires des secteurs entre autres de la santé et du social.

Compte tenu des arguments susmentionnés, nous souhaiterions obtenir les réponses de la Municipalité aux questions suivantes :

1 Quelle est la politique des prestataires des cantines subventionnées de La Tour-de-Peilz en terme de qualité nutritionnelle, teneur en sucre, sel et graisses des repas servis ?

2 Quelles sont les actions menées dans les écoles, les UAPE et auprès des réseaux d'accueil en milieu familial, tant en termes de communication, que de formation, de dispositions matérielles et de qualité de l'offre alimentaire.

3 Est-ce qu'elle compte se munir d'un plan d'action concret avec des pistes d'interventions claires et efficaces pour lutter contre la surconsommation de sucre, de sel et de graisses au sein des services dont elle a la charge ?

4 Y a-t-il une volonté de proposer des aliments locaux et de saison ?

5 Y a-t-il une part des aliments d'origine bio ?

6 Quelle est la part des produits industriels, notamment les desserts et les goûters ?

7 Actuellement dans l'optique de limiter les produits carnés, le soja prend une place importante dans les repas. L'agence nationale française de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail vient de faire une recommandation de ne pas servir des aliments à base de soja, car la teneur en phytoœstrogènes est difficilement contrôlable et les seuils maximaux recommandés facilement dépassé. Y a-t-il une réflexion en cours à ce sujet ?

8 Envisage-t-elle une collaboration élargie avec les autorités cantonales et d'autres institutions de santé publique expertes ?

Nous vous remercions d'avance pour ces réponses.

La Tour-de-Peilz, le 13 avril 2025

Gabrielle Heller, groupe des Vert-e-s